VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

## Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

# JOLI COTTAGE SIMPLE,

## 2525 RUE BIENVILLE,

### ENTRE ROCHEBLAVE ET DORGENOIS.

Mme Magdelina Dietrich vs Mme Margaret Gry et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A No 97253.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI [illegible] à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 octobre 1911 et signé en novembre 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui y trouvent et tout ce qui y appartient situés dans le Second District de cette ville désignés sous les numéros six et sept dans l'ancienne No 129 bornés par la rue Bienville, Rochelave, Dorgenois et Court, commençant à vingt-huit pieds neuf pouces de la rue Bienville et mesurant ensemble cent quatre pieds 54 pouces de front sur la ligne de façade rue Bienville et cent quarante (150) pieds environ de profondeur entre lignes parallèles, le tout conformément à un certain arpentage fait par H. L. Zander, ingénieur en vertu de date du 23 novembre 1911 annexé à un acte passé par devant C. C. Fitzpatrick, notaire, le 27 mars 1905, lesdits terrains sont numérotés six et sept et composés comme suit, savoir: Les premiers terrains six et sept comme apparaissant sur le plan.

Un certain morceau ou parcelle de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tout ce qui y appartient et fait partie de la propriété située dans le même district et carré comme la propriété ci-dessus décrite, étant les arrières portions des premiers terrains vingt et vingt-cinq en date dudit cadastre aboutissant aux terrains [illegible] et ci-dessus décrits et attendant [illegible] à la ligne de division des terrains premier et deuxième dudit plan de terre mesurant à partir d'un point sur la ligne de la rue Rochelave et à l'extrémité [illegible] de la rue Dorgenois cinquante-sept 57 pieds dix 10 pouces et trente-deux 32 pieds jusqu'à un point sur la ligne divisant les premiers terrains [illegible] par une profondeur de trente-cinq 35 pieds cinq 5 pouces entre lignes parallèles, ladite portion de terre étant plus amplement indiquée sur ledit plan ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple No 2525 rue Bienville à distance sous un encoignure contenant six chambres très bien tapissées, ouvrant sur un vaste corridor avec gaz et installation de gaz avec trois chambres de bain, chambre de bain et toilettes ouvrant sur le corridor, une grande cuisine, le tout construite de façon à donner accès à chacune des chambres du corridor sans avoir toute la façade et de cette manière les pièces [illegible] internes.

Conditions—Comptant à l'acquéreur devant payer les taxes de 1911 en sus du prix de l'adjudication et un intérêt de 10.00 au moment de l'adjudication entre les mains du vendeur.

L'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.

F. E. Thomas et W. B. Parsons, avocats pour la défenderesse.

10 nov—5 12 19 26—déc 3 10 12.

VENTES A L'ENCAN

## Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

2013 rue Feret

Entre les rues Pauline et Spencer.

Succession de Mme Pauline C. Smith, épouse de James L. Brooks.

No 98 270—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 26 décembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite à savoir:

1. Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont situées dans le Septième District de cette ville, désigné comme terrain 14 dans le carré No 109 sous le numéro 240 borné par les rues Feret, Pauline, Hughes et Spencer, mesurant environ trente pieds de façade sur la ligne de rue Feret sur une profondeur de 35 pieds 1 pouce sur le côté nord-ouest et 36 pieds 5 pouces sur le côté sud-est et 76 pieds 5 pouces sur la ligne du fond. Les améliorations sont désignées par les Nos 1124-1126 et 1132 rue Quartier, les mesures sont d'après un certificat de Bourgeois annexé à un acte du 30 mars 1839, pardevant Théodore Tureaud, ancien notaire en cette ville.

Conditions—Au plus haut enchérisseur, comptant, l'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat pour l'année 1911 et payer pour tous certificats nécessaires. 10 pour cent de dépôt chez l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. A. Rossi, Roger Meunier, Daniel J. Murphy, avocats.

18 nov—18 19 26—déc 3 10 17 19

## Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Mary J. Coyle, épouse de Edwin Mayo et al vs Mme Eliza Forstall Garland, Sophie Garland, Rosabelle Garland et Margaret Garland.

No 98 510—Cour Civile de District—Division A.

COTTAGE DOUBLE,

211-23 rue Eliza Alger.

Cinq Terrains sur l'avenue Brooklyn, encoignure Lawrence.

Deux Terrains rue Lawrence, entre l'avenue Brooklyn et Monroe.

PAR STOUDBACK, STERN & GUMBEL LTD.—Léonard L. Stern, encanteur, MARDI, le 19 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte le 8 novembre 1911 et le jugement signé en cour ouverte le 14 novembre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet irrégulier No 32 borné par les rues Elisa Bourg, Eve Line, Market (maintenant avenue Orleans) et la rue Feret, désignés par les Nos 19 et 20 du dit îlet sur un plan de la ville d'Alger, dressé par A. D. Hémecourt, voyer, daté du 1er mars 1842 et le 10 septembre 1846, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit:

Le lot No 19 mesurant trente pieds de face à la rue Elisa cent dix pieds en profondeur sur la ligne de division du lot No 18 quatre-vingt dix-neuf pieds dix pouces et dix lignes sur une ligne oblique du fond de dix-neuf pieds cinq pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Bourg, le lot No 20 mesurant trente pieds de face à la rue Elisa, quatre-vingt dix-neuf pieds cinq pouces et dix lignes en profondeur sur la ligne de division du lot No 19, quatre-vingt pieds et trois lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté et trente cinq pieds, sept pouces et cinq lignes sur une ligne oblique du fond, tout en mesure française. Les améliorations consistant d'un cottage double contenant de chaque côté galerie, quatre chambres et cuisine et est connu par les Nos municipaux 221 223 rue Elisa.

2. Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui y trouvent, tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située en partie dans la paroisse d'Orléans et partie dans la paroisse de Jefferson dans l'îlet borné par les rues Madison, Brigier, Monroe et Lawrence, désignées comme Nos un, deux, trois, quatre, cinq, vingt trois et vingt-quatre dudit îlet. Les lots numéros un à cinq inclusivement, mesurant chacun trente-et-un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Madison (maintenant avenue Brooklyn) sur une profondeur de cent vingt huit pieds. Le lot No un formant l'encoignure de la rue Madison (maintenant avenue Brooklyn) et la rue Lawrence. Les lots Nos vingt trois et vingt quatre mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Lawrence sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes, le tout mesurant plus ou moins.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposé chez

STOUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

N. E. Humphrey, avocat

16 nov—16 19 26—déc 3 10 17 19


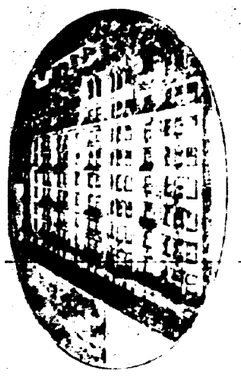

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le veritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.

Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.

Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.

Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.

Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret

PRIX SPECIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,

Appartenant au New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.


VENTES A L'ENCAN

## I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur sans limite ou réserve. Le Cottage Double et Bâtisses de Magasin 2727-29-2733 rue Premier encoignure de la rue Clara, coin des rues Magnolia et Philip. Le Cottage comprenant six chambres de chaque côté et la Bâtisse du Magasin comprenant environ 3 chambres au deux terrains 61 pieds de face sur 91 pieds de profondeur. A vendre JEUDI le 7 décembre 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne à midi.

Conformément à un ordre daté et signé du 24 août 1911 et à un jugement rendu le 13 octobre 1911 par l'Hon. Foster Parker, juge de la Division D Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire de Mme Kate E. Estes vs Esther et Irma Moorman No 96 657 au dossier de cette Cour je procéderai à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne le susdit JEUDI 7 décembre 1911.

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, ensemble toutes les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet correspondant aux Première, Philip, Magnolia et Clara, lesdits lots sont désignés par les Nos 30 et 31 du dit plan certifié d'arpentage dressé par W. D. Eixm, député voyer de ville en septembre 1910 d'après lequel l'îlet dit lots sont compris formant l'encoignure des rues Première et Clara et mesurant comme suit: Le lot No 30 formant l'encoignure des rues Première et Clara et mesurant trente-et-un pieds de façade à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds huit pouces entre lignes parallèles. Le lot No deux est contigu au lot No un et mesurant trente pieds de façade à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en deux ans en un et deux ans de crédit par acte de vente devant notaire au acquéreur en portant intérêt au taux de dix pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et acte ou les actes de vente devant contenir les clauses ordinaires de sécurité et toutes les autres clauses et conditions de droit. L'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.

Gen. J. Ontzenner, avocat pour la demanderesse.

Martin H. Manion, avocat pour la défenderesse.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7.

VENTE JUDICIAIRE

Un certain propriété de choix du Septième District aux environs de cette ville à vendre JEUDI le 14 décembre 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, conformément à un ordre judiciaire. Conformément à un ordre du Hon. Fred D. King, juge de la Division B Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, daté du 2 octobre 1911, dans l'affaire de Mme Emma Mainhow vs son époux No 97 947 Cour Civile de District, Division A, je procéderai de vente à l'enchère publique au plus haut et dernier enchérisseur la propriété ci-après décrite à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, JEUDI le 14 décembre 1911 à midi.

1. Un magnifique et agréable terre avec embarcadère sur avenue Louisiana, 60 pieds de la rue Annonciation, lot des rues Laurel et Delaware, comprenant 6 chambres, vestibule, chambre à bain avant connection et gaz et électricité dans le sous-basement cave gaz et lumière électrique, sur un grand terrain mesurant 82 pieds 3 pouces lignes de face à avenue Louisiana sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 128 pieds entre lignes parallèles.

2. Un joli cottage double 416-18 rue Neuvième entre les rues St. Thomas et Tchoupitoulas, l'îlet de la rue Harmony comprenant 4 chambres de chaque côté retirés de la banquette avant gaz et électricité, mesurant 33 pieds, 6 pouces de face sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3. Un petit cottage simple ayant un grand passage pour voiture 420-22 Neuvième entre les rues St. Thomas et Tchoupitoulas, l'îlet de la rue Harmony comprenant 4 chambres, sur un terrain 24 pieds 6 pouces de face sur 115 pieds entre lignes parallèles.

4. Une maison triple 222-24 24 rue Toledano, entre Laurel et Annonciation, dit de l'avenue Louisiana chaque maison ayant 4 chambres sur deux grands terrains de 60 pieds de face par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5. Un splendide terrain pour bâtir, avenue Louisiana, à côté du coin de la rue Annonciation, lot Chippewa et Deachaise, mesurant 30 pieds 10 pouces de face à l'avenue Louisiana sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en paiements égaux en un et deux ans de la date de l'acte de vente sur billets de l'acquéreur avec toutes les clauses de sécurité, portant intérêt de 7 0/0 par an. Les taxes de 1911 devant être payées par les propriétaires. Les actes de vente pardevant Edward B. Ellis, notaire, aux frais des acquéreurs et 10 0/0 de dépôt au moment de la vente chez

I. B. RENNYSON, Encanteur.

Martin H. Manion, avocat pour la demanderesse.

Ansley, Graham & Ansley, avocats pour le demandeur.

12 nov—12 19 26—déc 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Annie L. Claverie Holt, No 97 163—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A. A l'Encan, JEUDI le 7 décembre 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne à midi. Cottage double confortable 734-36 rue Trésième, entre les rues Chippewa et Annonciation, l'îlet quatrième, faisant face à la place Clay, comprenant 5 chambres de chaque côté ayant chambres unies dans la mansarde, retiré de la banquette, ayant galerie sur le devant, grand terrain 38 pieds, 9 pouces de face sur 94 pieds 3 pouces en profondeur.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la Succession de Mme Annie La Claverie Holt No 97 163, je procéderai de vendre à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 7 décembre 1911, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Chippewa et Annonciation, désigné par le No sept sur un plan dressé par J. F. Broun, voyer, le 16me jour de juin 1876, annexé à un acte de vente exécuté pardevant Jas Fahey, ancien notaire en cette ville, le 2me jour d'octobre 1876, et mesurant d'après ledit plan trente huit (38) pieds six (6) pouces de face à la rue Troisième, la même mesure dans le fond, quatre-vingt-quatorze (94) pieds trois (3) pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No six, et quatre-vingt-quatorze (94) pieds un (1) pouce et quatre (4) lignes sur la ligne de côté le divisant du lot No huit.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans en un crédit de un ou de deux ans, à l'option du acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurités et stipulations. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1911, et l'acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, et l'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication chez

I. B. RENNYSON, Encanteur.

MM. Talche & Rogers, avocats.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

## AVIS AUX CREANCIERS.

Edgar H. Farrar vs St-Louis New-Orleans and Atlantic Canal and Transportation Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97 150—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente actionnement, les raisons (si elles en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Richard Lyons, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELLY, greffier.

22 nov—22 26—déc 1

VENTES A L'ENCAN

## Kernaghan & Cordill

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—MERCREDI le 6 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à enchère publique en vertu d'un ordre daté du 30 octobre 1911 de l'Hon. Geo. H. Lazard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme E. Roberts Conway vs [illegible] la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Banks, Dorgenois, Rochelave et Palmyra, désigné comme lot No 18 de l'îlet No 575, sur un plan dressé par A. D'Hémecourt, voyer, le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, par un acte daté du 10 octobre 1853, et par le même numéro sur une copie du plan dressé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1871, et annexé à un acte passé dans le bureau du dit P. C. Cuvellier, notaire, le 26 mars 1871, ledit lot formant l'encoignure des rues Banks et Dorgenois et mesurant vingt quatre pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Banks sur cent huit pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite défunte par acte de partage entre elle et ses cohéritiers d'après un acte pardevant George W. Flynn, notaire, en date du 10 mars 1903, enregistré dans le Bureau des Transferts 191, folio 218 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une bâtisse simple en bois à un étage, No 342 rue Dorgenois coin Banks, et le cottage simple en bois à un étage No 330 rue Dorgenois.

La rue Banks est pavée; prise de lignes de gaz et dans une section où quelques améliorations.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de sécurité. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

## Une jolie résidence simple en bois

A DEUX ETAGES

Avec Mansard

No 836 RUE CHEROKEE.

Succession de John C. Wickliffe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 98 431.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir—

Magnifique Résidence simple en bois à un étage et mansarde, No 826 rue Cherokee contenant vestibule, cinq chambres et chambre à bain, sur un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 99 borné par les rues Cherokee, Hillary, Maple et Burthe, ladite portion de terre commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Cherokee et Burthe, et mesurant 40 pieds de face à la rue Cherokee sur 62 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est composé de la moitié du fond des lots Nos 19 et 20 comme il est démontré sur un plan dudit îlet par Jacob Rothasn, voyer, le 16 décembre 1835 aussi sur un devis de L. H. Pilié, voyer, annexé à un acte de vente pardevant P. E. Theard, le 26 octobre 1835, ainsi que par J. C. Wickliffe, C. A. Crescent City Building & Homes said Association, d'après un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, le 17me jour de mars 1908. Enregistrée en le Bureau des Transferts en le livre 215, folio 572. Rues de l'avenue St. Charles dans un bon voisinage où les propriétés s'améliorent rapidement et convenable pour occupant ou paiement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, et la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur du billet l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1911.

Dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTE PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Einstein Bros Co. versus Demun and Vidaillet Indv and in solido

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 50 078—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 9 décembre 1911, à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un grand coffre-fort en fer, une vitrine en verre, un "Roll Top Desk", un comptoir de buvette, un lot de bouteilles vides, un lot de vin en bouteilles, un Buggy et harnais, un coffre avec portes en treillis, licences de ville et d'Etat de 1911, et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré au mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—E. M. Stafford, avocat pour la demanderesse.

28 nov—28—déc 3 9

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

## National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1,450, Dossier Probatif, 13me Cour Judiciaire de District, Paroisse de Rapides

# AVENUE GENTILLY

UNE OCCASION RARE

# "Lund Tract"

Six 6 Arpents de Face, Sept 7 Arpents de Largeur dans le Fond, Vingt 20 Arpents de Profondeur.

120 Arpents ou à peu près 100 Acres Américains.

La Plus Haute Terre de la Ville, Entourée, et la Meilleure Etendue pour Développement, à Petite Distance de Lignes de Chars.

PAR CHARLES LUTZ, Encanteur—Bureau No 604 Perdido—En vertu d'un ordre rendu par W. F. Bakmar, juge de la Cour Civile de District, Paroisse Ste. 21 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée numérotée 1 dans la Liste, exécutoire testamentaire par Charles Roth, entendu je procéderai à vendre à l'enchère publique JEUDI le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine étendue portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Annonciation, Chippewa et Washington, ledit lot est désigné par le numéro 14 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, sous la date du 16 avril 1910 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations là-dessus étant No 716 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

## Propriété qui s'améliore.

Troisième Ward.

Encoignure des rues Banks et Dorgenois.

Succession de Mlle Margaret Quinn

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 97 556.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 21 octobre 1911, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Banks, Dorgenois, Rochelave et Palmyra, désigné comme lot No 18 de l'îlet No 575, sur un plan dressé par A. D'Hémecourt, voyer, le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, par un acte daté du 10 octobre 1853, et par le même numéro sur une copie du plan dressé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1871, et annexé à un acte passé dans le bureau du dit P. C. Cuvellier, notaire, le 26 mars 1871, ledit lot formant l'encoignure des rues Banks et Dorgenois et mesurant vingt quatre pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Banks sur cent huit pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite défunte par acte de partage entre elle et ses cohéritiers d'après un acte pardevant George W. Flynn, notaire, en date du 10 mars 1903, enregistré dans le Bureau des Transferts 191, folio 218 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une bâtisse simple en bois à un étage, No 342 rue Dorgenois coin Banks, et le cottage simple en bois à un étage No 330 rue Dorgenois.

La rue Banks est pavée; prise de lignes de gaz et dans une section où quelques améliorations.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de sécurité. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

## J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE CHARLES Mc GOVERN

COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION C—No 98 632

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 98 632 dans l'affaire intitulée Succession de Charles Mc Govern ledit ordre daté et signé du 22 novembre 1911 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, sur les lieux, 424 avenue Washington commençant à 11 heures A. M. JEUDI, le 7 décembre 1911, les Meubles, Floats, Wagons, bestiaux et autres objets mobiliers décrits dans l'inventaire enregistré en ce ci-après:

Encanteur, 910 rue Gravier.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Martin H. Manion, avocat pour le demandeur.

26 nov—26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE Mme PETER McGOVERN.

COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION D, No 98,509.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 98 509, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Peter McGovern, ledit ordre daté et signé du 20 novembre 1911, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI le 28 décembre 1911, la propriété décrite dans l'inventaire à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Annonciation, Chippewa et Washington, ledit lot est désigné par le numéro 14 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, sous la date du 16 avril 1910 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations là-dessus étant No 716 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur le crédit de ladite vente devant être démontré par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Edward B. Ellis, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

Encanteur, 910 rue Gravier.

Martin H. Manion, avocat pour la demanderesse.

26 nov—26—déc 3 10 17 24 28

## Jas A. Brennan et fille

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Cottage Double de Valeur, 4860-4862 rue Laurel,

Céleste Remy et al vs le Mineur Morris Martinez.

No 97 835—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 5 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN Encanteur, Bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 octobre 1911 et signé le 31 octobre 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Sixième District de cette ville, anciennement Faubourg Bouligny, Paroisse de Jefferson, étant une partie du lot désigné par le lot No 2, sur un plan dressé par C. F. Zimple, député voyer le 18 mars 1834, et déposé en l'étude de L. H. Claire ancien notaire en cette ville. Ladite portion de terre formant partie du lot No 2, l'îlet No 7 devant être prise sur le côté du lot No 3, mesurant en mesure américaine trente (30) pieds de face à la rue Laurel sur cent (100) pieds de profondeur, borné par le No 3 et de l'autre côté par l'autre portion du lot No 2 dans l'îlet Annonciation, Lyon, Upperline et Laurel.

Les améliorations comprennent le cottage double désigné par les Nos 4860-4862 rue Laurel contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, allée, grande cour, maintenant occupé comme résidence simple, sera vendu pour régler l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur payant les taxes de ville et d'Etat pour les années 1910 et 1911, et tous certificats nécessaires dans l'affaire 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Peters, notaire.

E. W. Rischow, avocat.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 5

## Louis C. Spear & Co.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

CETTE BATISSE DOUBLE EN BRIQUES A UN ETAGE,

Nos 731 et 733 RUE ST. PHILIPPE,

Entre les rues Royale et Bourbon, louée à de bons locataires à $30.00 par mois. Entourée par des lignes de chars et à approximité du Marché Français, Ecoles Publiques et Privées etc

A l'Encan, JEUDI, le 28 Décembre 1911, à Midi,

Pour effectuer un partage entre les héritiers de la défunte Mme MARIE A. BINI, Veuve de FILIPPO LIUZZA.

No 97 239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. Louis C. Spear, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, JE